Notes pour une allocution

Président Noël A. Kinsella Séance d'ouverture 18 septembre 2008

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe : Assemblée parlementaire – réunion d'automne 18-21 septembre 2008

Toronto (Canada)

Monsieur le Président, Chers confrères parlementaires, Membres des corps diplomatiques, Mesdames et Messieurs,

Dobra pozhalovats v Kanadu. (Bienvenue au Canada.)

C'est un grand honneur pour moi de vous accueillir à la réunion d'automne 2008 de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

Au nom de tous les membres de la Chambre des communes et du Sénat du Canada, nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue au Canada. Comme vous le savez, les Canadiens se préparent à élire un nouveau gouvernement à l'échelle fédérale, et la plupart de vos collègues canadiens sont occupés à faire campagne. Ils sont néanmoins très heureux que vous ayez fait le voyage jusqu'ici pour assister à cette réunion de l'OSCE. Votre présence ici en cette période bien spéciale vous donnera certainement l'occasion d'en apprendre un peu sur notre régime électoral.

Le Canada accorde énormément d'importance à la coopération interparlementaire. L'OSCE occupe une place de choix dans les priorités des parlementaires canadiens, étant donné que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, forte de ses 56 États membres, est la plus grande association interparlementaire après l'Union interparlementaire.

Les valeurs et les principes de l'OSCE, misant sur une approche globale fondée sur les dimensions humaine, politico-militaire, économique et environnementale de la sécurité, s'accordent avec les valeurs soutenues par le Canada dans la mise en œuvre de ses politiques de sécurité.

Le fait que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se tienne au Canada en 2008 nous donne la chance de réfléchir aux transformations qu'a connues le monde depuis notre dernière rencontre ici, en 1995. Oui, le monde s'est radicalement transformé. Comme le thème de nos réunions l'indique bien, nous sommes véritablement face à un monde beaucoup plus ouvert en termes de commerce, de sécurité et de migration. En notre qualité de parlementaires, nous nous pencherons au cours des prochains jours sur quelques-unes des questions qui découlent de cette ouverture du monde pour tenter de mieux comprendre leur incidence sur l'OSCE et voir comment nous devrions y réagir.

L'une des caractéristiques principales de cette ouverture du monde d'aujourd'hui, c'est le mouvement... qu'il s'agisse du transfert de devises entre une banque de Hong Kong et une entreprise de New York, de l'exportation de cerises du Chili à destination du Canada ou de la migration d'une Philippine pour travailler comme domestique au Koweït.

Ce qui rend ce mouvement possible, tout comme la perspective d'un monde encore plus ouvert, c'est avant tout la circulation des idées, du savoir. Derrière les progrès considérables que nous avons accomplis dans toutes les sphères de l'activité humaine – technologie, échanges économiques, productivité industrielle, transports et communications, notamment – se trouve un savoir sans frontières. Dans notre monde à la vision toujours plus large, il n'a jamais été aussi facile d'apprendre à connaître des cultures différentes, de travailler dans un pays étranger et, enfin, de partager notre savoir et nos connaissances.

Le savoir est le fondement de la libre circulation des personnes et des biens, qui est elle-même une caractéristique essentielle d'un monde de plus en plus ouvert et de plus

en plus prospère. Par conséquent, plus nos connaissances avanceront, plus les avantages pour nos économies nationales et le monde lui-même seront tangibles.

Beaucoup d'entre nous tenons le savoir et l'accès au savoir pour acquis.

Admettons toutefois que l'accès au savoir n'est pas distribué de façon égale d'un pays à l'autre et qu'il est intimement lié à la prospérité économique des pays. Nous devons également reconnaître que malgré la circulation des idées et les occasions nombreuses d'en apprendre davantage sur le reste du monde, il existe de redoutables obstacles, à l'intérieur même de nos pays, à l'amélioration de l'accès à l'éducation. Et les plus grands de ces obstacles, ce sont les énormes frais de scolarité et de subsistance. Le fait que « l'instauration progressive de la gratuité [scolaire] » constitue un engagement au titre de l'article 13 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1996, la hausse des frais de scolarité est encore plus inquiétante. On peut donc en déduire que le monde de l'éducation n'est pas aussi ouvert qu'on aimerait le croire.

De plus, un monde plus ouvert offre des occasions d'apprentissage qui dépassent de loin nos frontières. Imaginons un système mondial d'éducation fondé sur le mouvement des étudiants et des occasions d'apprentissage, au sein duquel un étudiant du Canada, par exemple, disposerait des moyens et du soutien nécessaires pour étudier dans un pays étranger. D'ailleurs, certains pays et certaines régions déploient des efforts exemplaires pour faciliter le mouvement des étudiants, comme on peut le constater avec les modèles instaurés en Europe à l'intention des étudiants de niveau secondaire et postsecondaire.

Cependant, nos étudiants n'ont pas tous des chances égales d'étudier à l'étranger et de faire du monde leur laboratoire d'expérimentation. Les jeunes Canadiens sont particulièrement désavantagés. D'une part, le nombre d'étudiants étrangers au Canada a augmenté au cours des dernières années, ce qui a multiplié les occasions de contact entre les étudiants canadiens et ceux d'autres cultures. D'autre part, le coût élevé des études à l'étranger prive de nombreux étudiants canadiens de vivre une expérience gratifiante.

Pour ma part, je suis convaincu que nous pourrions en faire beaucoup plus pour appuyer l'accès au savoir et à l'éducation et pour respecter nos engagements s'y rapportant. Dans un monde où tout est connecté, le succès – ou l'échec – d'un seul pays rejaillit sur tous les autres.

Finalement, un monde ouvert comporte son lot de défis et d'occasions. En tant que parlementaires, je vous invite à réfléchir aux solutions que nous pourrions proposer lors de tribunes internationales telles que celle-ci pour trouver des moyens d'éliminer les obstacles à un système mondial d'éducation.

Depuis 1975 et la conclusion de l'Acte final d'Helsinki, l'OSCE s'emploie à promouvoir le respect des droits de la personne. Dans un monde ouvert, l'OSCE doit maintenant veiller à ce que les occasions de promouvoir ces droits, comme le droit à l'éducation, ne soient pas gaspillées.

Je vous remercie de votre attention. Ya vam zhelayoo oospeshnooyoo konferentseeyoo. (Je vous souhaite une conférence des plus fructueuses et dynamiques.)